



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-unsa.org
Site : www.sections.se-unsa.org/76

CAPD du 13 septembre 2016

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs,

La folie meurtrière qui s'est abattue durant l'été sur Nice puis Saint-Étienne-du-Rouvray est venue confirmer que notre pays est une cible privilégiée des terroristes. Chacun peut, à tout moment et en tout lieu, être exposé à une menace désormais inscrite dans la durée. L'École publique laïque et ses professeurs, explicitement cités par Daesh comme ennemis, doivent se protéger. Chacun sait que, sauf à transformer les établissements

en bunkers, la sécurité va relever, au-delà des équipements, d'une vigilance citoyenne et de l'appropriation d'une culture commune pour toute la communauté éducative. S'inscrire dans des attitudes de vigilance, maîtriser les gestes qui sauvent, activer les réflexes qui protègent vont être de nouveaux apprentissages.

Mais, au-delà de cette indispensable mise en sûreté, la mission des éducateurs que nous sommes est de poursuivre sans relâche notre mission émancipatrice. Apprendre à être libre, penser et agir par soi-même, s'ouvrir sur la diversité du monde, développer son esprit critique... pour ne pas tomber dans les griffes de pseudo-prédicateurs pour qui la vie ne vaut que par le sacrifice et la destruction.

Ensemble, tout en étant attentifs à la sécurité de tous, nous ne devons pas tomber dans le piège de la stigmatisation, de la démagogie et du populisme qui nous entrainerait vers une fragmentation mortifère de notre société.

C'est à cette rentrée scolaire que la Refondation initiée en 2013 va être clairement visible dans nos écoles car de nombreuses choses vont réellement se mettre en place. Les collègues comptent sur un accompagnement attentif de la hiérarchie et des moyens conséquents en formation pour appliquer les nombreux changements : livret scolaire numérique, nouveaux programmes des cycles 2 et 3 qui instaurent le continuum du socle commun.

Concernant, l'action de nos collègues du SNUipp pour la suppression de l'APC, outre le fait que celle-ci risque de mettre en faute les enseignants au regard de leurs obligations de service, le SE-Unsa ne partage pas l'analyse qui est menée pour cette revendication. Pour le SE-Unsa, intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. Le SE-Unsa porte ainsi dans ses mandats l'exigence d'un abaissement du temps d'enseignement à 23 h pour tous (au lieu de 24h actuellement). En effet, la France continue d'imposer à ses écoliers le nombre d'heures de classe le plus important des pays de l'OCDE. Notre système reste toujours marqué par la quantité, et ce plus par principe que par souci d'efficacité.

Pour le SE-Unsa, le temps dégagé par cet abaissement permettrait ainsi de mieux prendre en compte le travail de concertations et d'échanges des enseignants du 1er degré. Ce temps est essentiel dans la construction d'une école au service de la réussite des élèves, tout en apportant reconnaissance et confiance aux professionnels que nous sommes.

Les besoins en concertation ont en effet augmenté significativement. La refondation avec ses nouveaux programmes de cycle, son travail inter-degrés au cycle 3, son renforcement de l'inclusion scolaire, ne peut être effective sans donner plus de temps aux équipes. Pour le SE-Unsa, l'ensemble des 108 heures ne sont pas de trop. Il faut donc élaborer et négocier une organisation du service des PE qui permette de conserver les APC partout où les enseignants le souhaitent, tout en libérant totalement les 108 heures. Des solutions peuvent être trouvées dans une formule gagnant-gagnant pour les élèves comme pour les enseignants.

Concernant précisément les conditions de cette rentrée dans nos écoles, si nous saluons et remercions pour leur travail les services de la DIPE et notamment le bureau des affectations, nous constatons que les ajustements de carte scolaire à cette rentrée ont une nouvelle fois abouti au gage de quelques postes non pourvus par des titulaires dans les options G et E.

Par l'archarnement de quelques maires, des classes à très faible effectif ont été maintenues alors que d'autres qui connaissaient une moyenne bien plus élevée n'ont pas connu d'ouverture.

A cette rentrée encore, de nombreux néo-titulaires se retrouvent sur des supports très éloignés de leur domicile et vont connaître des situations d'enseignement compliquées. Nous comptons, là aussi, sur l'administration pour les aider dans l'exercice parfois délicat de leur métier.

Enfin, nous ne comprenons pas que le Ministère refuse pour le moment de recourir aux listes complémentaires du concours PE pour palier le déficit en ressources humaines qui ne va pas tarder à apparaître dans notre département.